CICG
Centre d'Information et de Communication Gouvernementale
CÔTE D'IVOIRE

Revue de Presse
QUOTIDIENNE

www.gouv.ci 101

Mercredi 25 novembre 2026

PRESSE NATIONALE

Politique

FINANCEMENTS : LA BERD VEUT SOUTENIR DAVANTAGE LE SECTEUR PRIVÉ IVOIRIEN

La Côte d'Ivoire peut compter sur un partenaire supplémentaire pour soutenir la réalisation de ses grands projets de développement. La présidente de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), Odile Renaud-Basso, a été reçue, hier, à la résidence du Président de la République, Alassane Ouattara. Au terme de cet entretien, elle a présenté les principaux axes de l'intervention de son institution en Côte d'Ivoire, désormais dotée d'un bureau à Abidjan. Pour Odile Renaud-Basso, l'implantation de la BERD dans le pays répond à une volonté affirmée de contribuer au financement du développement, avec un accent particulier sur le secteur privé. Une orientation qui rejoint, selon elle, les priorités définies par le gouvernement ivoirien dans son Plan National de Développement. « La Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, avec son bureau à Abidjan, va surtout financer le secteur privé. C'est très cohérent avec la stratégie nationale de développement », a-t-elle expliqué à l'issue de sa rencontre avec le Chef de l'État.

SÉNAT : LES SÉNATEURS À L´ÉCOLE DE L´INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le Sénat, en partenariat avec le ministère de la Transition numérique et de l´Innovation technologique, a initié une session de formation en l´Intelligence Artificielle (IA) à l´intention des sénateurs. Elle fait suite à la politique de digitalisation de l'institution entreprise par sa présidente, Kandia Camara. À l´ouverture de la session, le mardi 24 novembre 2026, à la fondation Félix Houphouët-Boigny à Yamoussoukro, le vice-président Touré Souleymane, au nom de Kandia Camara, a réitéré ses remerciements au ministre Djibril Ouattara pour avoir associé le Sénat au programme national de formation des décideurs et élus de la nation en IA. Pour lui, en les formant aux enjeux et aux possibilités qu´offre l´IA, le ministère contribue à préparer les institutions aux mutations technologiques en cours et à leur permettre d´en tirer pleinement profit. « L´intelligence artificielle s´impose aujourd´hui comme l´une des évolutions technologiques majeures de notre époque. Elle transforme progressivement les méthodes de travail, les modes de production et de circulation de l´information, ainsi le processus de prise de décision. Le Parlement ne saurait rester en marge de cette mutation », a-t-il relevé.

COOPÉRATION : PATRICK ACHI A CONDUIT UNE DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE AU MAROC

La coopération parlementaire ivoiro-marocaine a vécu d'intenses moments entre le 18 et le 24 novembre. Avec la délégation de députés ivoiriens à Rabat. Conduite par Patrick Achi, président de l'Assemblée nationale, la mission parlementaire ivoirienne au Maroc s'inscrit dans la continuité de relations bilatérales établies en 1962, sous le Président Félix Houphouët-Boigny et le Roi Hassan II. Et approfondies sous l'impulsion du Président Alassane Ouattara et le Roi Mohammed VI. Elle intervient après l'élection, le 13 octobre 2026, d'Ahmed Touizi à la présidence de la Chambre des Représentants. Lors de son entretien avec Ahmed Touizi, président de la Chambre des Représentants, Patrick Achi a abordé la mise en œuvre du mémorandum d'entente du 11 septembre 2019 : visites réciproques, échanges entre commissions, formations conjointes, groupes d'amitié et coordination au sein de l'Union Interparlementaire (UIP) et de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF). Les échanges ont également porté sur les initiatives marocaines relatives à la coopération et à l'intégration africaines.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : ÉPIPHANE ZORO APPELLE À UNE MOBILISATION DES INSTITUTIONS AFRICAINES

La lutte contre la corruption s'intensifie. Le président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) de Côte d'Ivoire, Épiphane Zoro Bi Ballo, a appelé à Marrakech, au Maroc, les institutions africaines à renforcer leur coopération pour prévenir et combattre la corruption. C'était le lundi 23 novembre 2026, à l'ouverture de la rencontre africaine du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO). Le responsable ivoirien a insisté sur la nécessité de bâtir des institutions plus ouvertes et responsables. Pour lui, cette ambition passe notamment par un meilleur accès à l'information, une participation accrue des citoyens et de la société civile aux actions de prévention, ainsi que par une reddition régulière des comptes sur les résultats obtenus. À cette occasion, Épiphane Zoro Bi Ballo a partagé l'expérience de la Côte d'Ivoire au sein du PGO, en mettant en avant les engagements du pays en faveur de la protection des lanceurs d'alerte.

CONSOLIDATION DE LA PAIX : LES NATIONS UNIES SALUENT LES PROGRÈS ACCOMPLIS PAR LA CÔTE D'IVOIRE

La ministre de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, Myss Belmonde Dogo, a reçu, mardi 24 novembre 2026 à Abidjan-Plateau, une délégation des Nations unies conduite par Omar Hilale. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur plusieurs sujets. Entre autres les enjeux de paix, de prévention des conflits et de cohésion sociale en Côte d'Ivoire, ainsi que sur les moyens de renforcer les financements consacrés à la prévention et à la consolidation de la paix. A cette occasion, Omar Hilale a félicité la Côte d'Ivoire pour les progrès accomplis depuis les périodes de crise et salué son expérience, qu'il estime susceptible d'inspirer d'autres pays. Il a réaffirmé l'engagement du système des Nations unies à accompagner le pays, rappelant notamment l'appui du Fonds pour la consolidation de la paix aux initiatives nationales. La ministre Myss Belmonde Dogo a rappelé que les progrès enregistrés par la Côte d'Ivoire en matière de paix s'inscrivent dans la vision du Président de la République, pour qui le développement ne peut se réaliser sans la paix, avant d'insister sur le rétablissement de la confiance entre les citoyens et les institutions, qu'elle considère comme un axe essentiel de l'action gouvernementale.

Economie

ACCÈS DIFFICILE AU PARC DES EXPOSITIONS D'ABIDJAN : LE GOUVERNEMENT ANNONCE DES TRAVAUX POUR FLUIDIFIER LE TRAFIC

C'est une réponse à la montée en puissance des grands salons. Face aux difficultés d'accès et de sortie constatées lors des pics d'affluence des grands événements internationaux, les autorités ivoiriennes s'apprêtent à engager un chantier de réaménagement autour du Parc des Expositions d'Abidjan, situé à Port-Bouët. L'annonce a été faite, le dimanche 22 novembre 2026, par le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, à l'occasion de la cérémonie de clôture de la deuxième édition du Salon International des Ressources Extractives et Énergétiques (SIREXE 2026). S'exprimant devant les délégations officielles, les opérateurs économiques et les exposants réunis pour clore cinq jours de travaux, le Chef du gouvernement a indiqué que cette initiative répond directement à une instruction du Président de la République. L'objectif affiché est d'engager prochainement des travaux destinés à améliorer significativement la circulation, ainsi que les conditions d'entrée et de dégagement aux abords de cette infrastructure stratégique de la capitale économique.

MONNAIE UNIQUE / 6eRÉUNION DE LA TASK FORCE EN CÔTE D'IVOIRE : ABIDJAN ACCÉLÈRE LES PRÉPARATIFS DE L'ECO EN 2027

La Côte d'Ivoire réaffirme son engagement en faveur de la monnaie unique de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). À l'ouverture, vendredi 20 novembre 2026 à Abidjan, de la 6e réunion de la Task Force présidentielle sur l'ECO, le ministre de l'Économie, des Finances

et du Budget, Adama Coulibaly, représentant le Président Alassane Ouattara, a appelé les États membres à accélérer les réformes en vue d'un lancement progressif de la monnaie commune dès 2027. Évoquant un contexte international marqué par les tensions géopolitiques, l'inflation et le renchérissement des taux d'intérêt, il a souligné la nécessité de renforcer la coordination des politiques économiques et de respecter les critères de convergence macroéconomique. Pour lui, la réussite de ce projet repose avant tout sur l'engagement collectif des États. « La consolidation du consensus entre les États membres demeure un préalable déterminant pour assurer une mise en œuvre harmonieuse et efficace de l'ECO », a-t-il déclaré.

soirinfo

CÔTE D'IVOIRE/ DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT LAGUNAIRE : LES PAYS-BAS DÉGAGENT 17,7 MILLIARDS DE FCFA

A travers la Banque Publique d'Investissement Néerlandaise, le Royaume des Pays-Bas a débloqué, dans le cadre d'un don fait à la Côte d'Ivoire, 27 millions d'euros, soit 17,7 milliards de FCFA. Cette somme est destinée à la mobilité urbaine, plus particulièrement au développement du transport lagunaire dans le Grand Abidjan. Dans le cadre d'une mission, qui s'est tenue courant novembre 2026 sur les bords de la lagune Ébrié, la délégation néerlandaise, qui avait à sa tête la Directrice d'Invest International, Ditri Zandstra, a fait savoir que cette contribution a pour objectif de renforcer les conditions de navigation sur la lagune. Lors de l'audience avec le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, la cheffe de délégation a exprimé la volonté des Pays-Bas de poursuivre leur coopération avec la Côte d'Ivoire. Avec les membres du gouvernement dont les ministres des Infrastructures et de l'Entretien routier, Hien Sié, des Transports et des affaires maritimes, Amadou Koné, Mme Zandstra et sa délégation ont insisté sur le renforcement des relations bilatérales dans les divers domaines.

L'inter

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES / PND 2026-2030 : PLUS DE 13 000 MILLIARDS DE FCFA À INVESTIR DANS 500 PROJETS

Le ministre des Infrastructures et de l'Entretien routier, Yacouba Hien Sié, était l'invité de la rencontre Focus PND organisée par le Patronat ivoirien, le mardi 24 novembre 2026, à la Maison de l'Entreprise à Abidjan-Plateau. A l'occasion, il a évoqué les opportunités liées aux différents projets de développement des infrastructures contenus dans le Plan National de Développement (PND) sur la période 2026-2030. A l'en croire, les projets prioritaires contenus dans le PND 2026, au nombre de 500, nécessiteront un investissement cumulé de 13 000 milliards de FCFA. Ainsi, sont concernés les infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires, portuaires et fluviaux-lagunaires. Afin de permettre au secteur privé de tirer pleinement partie de ces grands travaux en cours ou en projets, le ministre a exhorté les acteurs locaux à se regrouper sur les projets afin de partager les risques, mutualiser les aspects financiers et renforcer leurs capacités d´absorption.

Fraternité Matin

CO-CONSTRUCTION ET CO-INVESTISSEMENT : ADAMA COULIBALY MOTIVE LES OPÉRATEURS FRANÇAIS

La participation du ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, au Forum Ambition Africa 2026 traduit une volonté de franchir une nouvelle étape dans les relations économiques entre la Côte d'Ivoire et la France. Au-delà des échanges commerciaux et des partenariats traditionnels, l'enjeu est désormais de construire des alliances capables de mobiliser les capitaux, les compétences et les savoir-faire au service des ambitions de développement du pays. Le message adressé aux investisseurs français est sans équivoque : la Côte d'Ivoire ne souhaite pas seulement accueillir des opérateurs économiques. Elle entend également les associer pleinement à la conception, au financement et à la réalisation de ses projets structurants. La co-construction et le co-investissement constituent ainsi les deux piliers de cette nouvelle approche. Le ministre Adama Coulibaly l'a souligné, hier, dans la capitale française, aux côtés de ses homologues de la République Démocratique du Congo, de l'Égypte, du Cameroun et de la France.

FINANCEMENT DES PME : KALIL KONATÉ MISE SUR LES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES

Le gouvernement ivoirien veut renforcer les mécanismes d´accompagnement et de financement des Petites et Moyennes Entreprises (PME). C´est le message porté par le ministre du Commerce, de l ´Industrie et de l´Artisanat, Ibrahim Kalil Konaté, à l´ouverture de l´Africa SME Business Day, organisée, hier, mardi 24 novembre 2026, au Noom Abidjan Hotel, au Plateau. Cette rencontre, placée sous le thème « Pour une coalition en faveur des PME en Afrique », a réuni de nombreux investisseurs, banquiers, responsables d´institutions financières et chefs d´entreprise. A l´occasion, le ministre a rappelé le poids des PME dans l´économie nationale. Elles représentent 95,4 % du tissu entrepreneurial ivoirien et contribuent à hauteur de 26 % du Produit Intérieur Brut (PIB). Face aux difficultés d´accès au financement, le représentant du gouvernement ivoirien a évoqué les dispositifs mis en place par l´État depuis 2022, notamment le Guichet Unique de Développement des PME et la Société de Garantie des Crédits aux PME. « Le financement des PME est une responsabilité partagée », a-t-il souligné.

PNRI : LE GOUVERNEMENT VEUT FAIRE PASSER LES ACTEURS DE L'INFORMEL AU FORMEL

Le gouvernement ivoirien veut aider les commerçants, artisans, travailleurs indépendants et petits entrepreneurs à sortir du secteur informel. C'est l'objectif du Programme National de Réduction de l'Informalité (PNRI), lancé le 12 novembre 2026 au Parc des Expositions d'Abidjan. Lors de la tribune d'échanges « Tout savoir sur » du CICG, le mardi 24 novembre 2026, à Abidjan-Plateau, le directeur général de la Promotion des PME et de l'Artisanat, Yao Silvère Konan, a expliqué que ce programme ne vise pas à imposer de nouvelles taxes aux petits acteurs économiques. Il s'agit plutôt de les accompagner progressivement vers la formalisation. Selon les données présentées, le secteur informel représente environ 45 % du Produit Intérieur Brut (PIB) et regroupe 82,4 % des emplois. Pour faire face à cette situation, le PNRI prévoit cinq étapes : informer les acteurs, les enregistrer, leur donner accès à une protection sociale, renforcer leurs compétences et faciliter leur accès au financement. Le programme prévoit notamment un enregistrement gratuit, une carte professionnelle, l'accès à la Couverture Maladie Universelle (CMU) et au Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI).

PROMOTION DU SECTEUR FORMEL : 71,3 MILLIARDS DE FCFA MOBILISÉS POUR RÉDUIRE LES EMPLOIS INFORMELS D'ICI 2030

Le taux d'emplois informels en Côte d'Ivoire a été réduit de 89,4 % en 2019 à 82,4 % en 2025, selon l'Agence Nationale de la Statistique (ANStat). Lancé le 12 novembre 2026, le Programme National de Réduction de l'Informalité (PNRI) ambitionne de porter ce taux à 73,5 % d'ici à 2030, pour un coût estimé à 71,3 milliards de FCFA. Ces chiffres ont été dévoilés, mardi, par Yao Silvère Konan, directeur général de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et de l'Artisanat, invité de la tribune hebdomadaire « Tout savoir sur » initiée par le CICG. Selon lui, le PNRI 2027-2030 met en œuvre le troisième pilier du Plan National de Développement (PND) 2026-2030 consacré à la promotion de l'investissement privé, à l'émergence de champions nationaux et à la réduction de l'informalité. Il vise à accompagner les acteurs du secteur informel, notamment les femmes et les jeunes, vers des activités formalisées, productives et protégées. Pour atteindre cet objectif, le programme prévoit de recenser 6 millions d'acteurs et de les inscrire dans un registre national, de formaliser 170 000 unités économiques et de créer ou consolider 290 000 emplois formels.

CONSEIL DES MINISTRES DU CONSEIL INTERNATIONAL CONSULTATIF DU CAJOU (CICC) : LE CAJOU CHERCHE UN NOUVEAU SOUFFLE

La huitième session du Conseil des ministres du Conseil International Consultatif du Cajou (CICC), prévue le mercredi 25 novembre 2026 à Abidjan, devra ouvrir une nouvelle étape dans la coopération entre les pays producteurs. Au cœur des échanges : le bilan de dix années d'existence de l'institution, la transformation locale de la noix de cajou et les perspectives de compétitivité de la filière. En prélude à cette rencontre ministérielle, les experts des douze pays membres se sont réunis, le lundi 23 novembre 2026 à Abidjan-Plateau. Ces travaux techniques constituent une étape préparatoire destinée à examiner

les acquis de la coopération, identifier les difficultés persistantes et formuler des recommandations à soumettre aux ministres. À l'ouverture des travaux des experts, le représentant du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, le professeur Jacques Datté, a appelé à une évolution du modèle économique de la filière. « Face au ralentissement conjoncturel de 2026, les pays producteurs doivent repenser leur modèle économique », a-t-il souligné.

LE MANDAT

CAMPAGNE CACAO 2025-2026 : LE CONSEIL DU CAFÉ-CACAO ANNONCE L'ENLÈVEMENT DE 96 235 TONNES

Dans le cadre de l'opération mise en œuvre pour fluidifier la commercialisation intérieure au cours de la campagne principale 2025-2026, le Conseil du Café-Cacao a fait le bilan de l'enlèvement de 96 235 tonnes de cacao sur les 100 000 tonnes de stocks détenus par les sociétés coopératives. Le directeur général Yves Brahima Koné, indique dans une note adressée aux sociétés coopératives et aux organisations de producteurs, que cette opération a mobilisé une enveloppe gouvernementale de 280 milliards de FCFA, dont 269,45 milliards de FCFA ont effectivement été dépensés. Cette note a été publiée le lundi 23 novembre 2026. Selon le document, un inventaire réalisé du 14 au 18 janvier 2026, à la suite du ralentissement de la commercialisation intérieure constaté en décembre 2025, avait révélé un stock de 123 000 tonnes de cacao détenu par les sociétés coopératives. Pour faciliter l'écoulement de ces stocks, le gouvernement avait autorisé le Conseil du Café-Cacao à procéder à l'enlèvement de 100 000 tonnes, pour un montant prévisionnel de 280 milliards de FCFA.

L'inter

GESTION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DE L'ÉTAT : LA DGBF VEUT INTENSIFIER LE CONTRÔLE

La Côte d'Ivoire veut intensifier la surveillance de tout le cycle de vie des biens meubles et immeubles inscrits dans le patrimoine de l'État. C'est tout le sens de l'atelier qui s'est ouvert, hier, mardi 24 novembre 2026, à Abidjan-Cocody Riviera Golf, à l'intention des gestionnaires de crédits de 10 ministères techniques sur la mise en œuvre de la comptabilité des matières. Pour cette phase qui se poursuivra jusqu'au vendredi 27 novembre prochain, ce sont 320 gestionnaires de crédits qui constituent la cible de la formation. Ali Sissoko, directeur général adjoint du Budget et des Finances, structure sous tutelle du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, a situé sur les enjeux de cet atelier. « Dans le cadre de la réforme des finances publiques dans l'espace des pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africain, le Conseil des ministres desdits pays a adopté la directive n°03/2012/CM/UEMOA du 29 juin 2012 portant comptabilité des matières. Cette directive a pour objet, le recensement et le suivi comptable de tout bien, meuble et immeuble, propriété ou possession de l'État, des institutions, des collectivités décentralisées et des établissement publics nationaux », a-t-il avancé.

Société

L'INTELLIGENT d'Abidjan

LEADERSHIP FÉMININ : CE QUE DOMINIQUE OUATTARA ET LA BERD VEULENT ACCÉLÉRER POUR LES FEMMES

Financement, entrepreneuriat, accès aux marchés et création d'emplois. Ce sont les principaux leviers évoqués lors du déjeuner-débat présidé par la Première Dame, Madame Dominique Ouattara, avec Odile Renaud-Basso, présidente de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), le mardi 24 novembre 2026, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire. Une rencontre avec plusieurs femmes leaders pour renforcer leur contribution à la croissance économique ivoirienne. Le rendez-vous a réuni des femmes occupant des responsabilités dans différents secteurs, notamment l'industrie, la finance, l'énergie, l'agro-industrie et l'investissement. Kandia Camara, présidente du Sénat, Nassénéba Touré, ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, ainsi que Françoise Remarck, ministre de la Culture et de la Francophonie, figuraient parmi les participantes. Placée sous le thème « Leadership féminin : moteur d'une croissance inclusive, d'opportunités et de transformation », la rencontre a permis d'aborder les conditions nécessaires au développement de l'entrepreneuriat féminin.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES CONTRE LES FONCTIONNAIRES : ANNE OULOTO SOLLICITE L'EXPERTISE DU CONSEIL D'ÉTAT

Séance de travail, hier, entre Anne Désirée Ouloto et Ibrahime Coulibaly-Kuibiert. La gestion des dossiers disciplinaires des fonctionnaires était au centre des échanges. La ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, au terme de la rencontre avec Ibrahime Coulibaly, président du Conseil d'État, a dit s'être rendue dans les locaux de cette institution située à Cocody-Les Vallons, pour bénéficier de l'expertise de la juridiction administrative sur la situation de certains agents publics susceptibles de faire l'objet de sanctions disciplinaires. Spécifiquement, elle a confié que sa démarche et celle de son équipe visaient à s'informer sur les procédures applicables en la matière afin de prévenir les irrégularités et de veiller au respect des droits des fonctionnaires mis en cause. « Nous sommes venus au Conseil d'État pour partager avec lui notre approche et solliciter des conseils pour nous permettre d'accompagner l'efficacité du fonctionnement des conseils de discipline », a-t-elle justifié son initiative.

JOURNÉE MONDIALE DE LA FEMME RURALE : NASSÉNÉBA TOURÉ SALUE LE DYNAMISME DES FEMMES

La célébration conjointe de la Journée mondiale de la femme rurale et de la Journée internationale de l'entrepreneuriat féminin, le 24 novembre, a placé l'autonomisation économique des femmes au centre des priorités nationales. Placée sous le thème : « Du champ à l'entreprise : les femmes, moteur de la croissance ivoirienne », cette rencontre a vu la distinction de quarante personnalités engagées dans la promotion de la femme et de la famille. Elles ont été élevées dans l'Ordre du mérite de la Femme et de la Famille. Cette mobilisation a réuni productrices, cheffes d'entreprise, responsables d'association, partenaires techniques et financiers, ainsi que des acteurs institutionnels. 250 femmes issues du secteur informel et du milieu rural ont suivi des sessions de formation dédiées aux procédures de formalisation, au paiement digital et à la sécurité sociale. Dans le message du gouvernement délivré lors de cette rencontre placée sous le haut patronage du Premier Ministre, représenté par la ministre d'État, Anne Désirée Ouloto-Lamizana, et marquée par la présence de membres du gouvernement, la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Nassénéba Touré, a rappelé que l'autonomisation des femmes constitue un axe majeur de l'action gouvernementale, avant de saluer le dynamisme de la femme rurale.

BOUAKÉ, DAOUKRO, KATIOLA… : PIERRE DIMBA INAUGURE UNE SÉRIE D'HÔPITAUX À PARTIR DE DÉCEMBRE 2026

L'Institut de cardiologie de Bouaké, l'hôpital général de Daoukro et plusieurs Centres Hospitaliers Régionaux (CHR), dont ceux de Katiola, de Kong et de Boundiali, ouvriront officiellement leurs portes dès le mois prochain. La modernisation du système de santé ivoirien entre dans sa phase décisive. Grâce à l'engagement du ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba, le vaste programme hospitalier gouvernemental franchit un nouveau cap historique. Selon un communiqué, dont Soir Info a reçu une copie, le mardi 24 novembre 2026, porté par un investissement massif de 1 200 milliards de FCFA consenti par l'État de Côte d'Ivoire, ce chantier titanesque de construction et de réhabilitation des infrastructures sanitaires porte désormais la marque d'un leadership orienté vers le résultat. Ingénieur des Travaux publics de formation, Pierre Dimba aborde la gestion des infrastructures sanitaires avec la rigueur du bâtisseur. Conscient des attentes légitimes des populations en matière d'accès aux soins de qualité, le ministre a fait du respect des délais et de la qualité des ouvrages son cheval de bataille. Le mois de décembre s'annonce particulièrement dense avec la mise en service officielle d'infrastructures de pointe qui vont transformer l'offre de soins à l'intérieur du pays.

EN PRÉLUDE À LA RONDE DU SOCIAL DANS LE DENGUÉLÉ : LES MÉDIAS INVITÉS À ENCOURAGER LA CULTURE DE LA COTISATION

Le ministre de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle, Maître Adama Kamara, a exhorté les journalistes et influenceurs membres de la Task force à encourager la culture de la cotisation à travers leur contenu dans le cadre de la 7e édition de la Ronde du Social dans le Denguélé qui se tient du 1er au 6 décembre 2026. Cette rencontre d'échange, d'orientation et de sensibilisation autour

de la protection sociale et de la Couverture Maladie Universelle (CMU) en Côte d'Ivoire qui s'est tenue le 24 novembre à Abidjan-Plateau visait à fédérer les acteurs de l'information autour d'une cause jugée d'intérêt national. Cela afin d'assurer une couverture sociale durable à travers les contenus médiatiques face aux risques de santé et à la retraite. Elle a aussi mis en exergue l'importance de la cotisation à travers les mécanismes de protection et de prévoyance sociale destinée aux populations et aux travailleurs, notamment la Complémentaire, le Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI) et la CMU.

le jour Plus POUR PLUS D'INFORMATION

PROTECTION SOCIALE / HARMONISATION DES OUTILS DE GESTION : LA CIPRES FORME UNE CENTAINE DE CADRES POUR RENFORCER LA GOUVERNANCE DES ORGANISMES SOCIAUX

La Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) organise, du 23 au 27 novembre 2026 à Abidjan, un séminaire technique de formation des formateurs réunissant une centaine de cadres des institutions de prévoyance sociale de ses États membres. Ouverte par le ministre de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle, Me Adama Kamara, cette rencontre porte sur le plan comptable révisé, les nouveaux indicateurs de gestion et les mécanismes de mise en place des régimes de retraite par capitalisation. Cette formation intervient après l'adoption des nouveaux référentiels par le Conseil des ministres de la CIPRES, lors de sa 40e session tenue le 10 juin 2026 à Genève. La réforme vise à harmoniser les pratiques comptables, améliorer la transparence financière et renforcer la gouvernance des organismes sociaux.

Culture

Le PATRIOTE

4E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU CONTENU AUDIOVISUEL (SICA) : FRANÇOISE REMARCK ET AMADOU COULIBALY MOBILISENT L'ÉCOSYSTÈME DES ICC

En quelques années seulement, le Salon International du Contenu Audiovisuel (SICA) s'est imposé comme un rendez-vous incontournable de l'agenda du cinéma en Côte d'Ivoire. La 4e édition se tiendra du 26 au 28 novembre 2026 à Abidjan. À quelques jours de cet événement, les ministres de la Communication, Amadou Coulibaly, porte-parole du gouvernement, et de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, sonnent la mobilisation de l'ensemble des acteurs des Industries Culturelles et Créatives (ICC), afin de donner à cette nouvelle édition tout son éclat. L´objectif est de fédérer tout l'écosystème des ICC autour du SICA, comme ce fut le cas lors des trois précédentes éditions. C'est dans cet esprit que s'est tenue, le 23 novembre 2026, au cinéma Pathé de Marcory-Cap Sud, la traditionnelle rencontre professionnelle. Organisée chaque année en prélude au Salon, cette plateforme d'échanges permet aux acteurs des ICC, notamment ceux du cinéma et de la création de contenus, de partager leurs expériences, de confronter leurs idées et d'accorder leurs violons sur les enjeux du secteur.

» VU SUR LE NET

Economie

CICG Centre d'Information et de Communication Gouvernementale

RÉDUCTION DE L'INFORMALITÉ : LE PNRI, UN PROGRAMME DE TRANSFORMATION SOCIALE DE L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE ET NON DE RÉPRESSION FISCALE

Yao Silvère Konan, directeur général de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et de l'Artisanat au ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, a rassuré les acteurs opérant dans le secteur informel que le Programme National de Réduction de l'Informalité (PNRI) n'est nullement une politique de fiscalisation. Il intervenait, ce mardi 24 novembre 2026, à Abidjan-Plateau, à la tribune d'échanges « Tout Savoir Sur », organisée par le CICG, portant sur le thème : « La réduction de l'informalité ». « Ce programme vise la transformation sociale de l´économie ivoirienne en favorisant la migration du secteur informel vers le formel », a-t-il expliqué, avant de préciser que l'objectif du PNRI n'est nullement une répression fiscale, encore moins de traquer les concitoyens ou de créer davantage de taxes. « Le PNRI n´est pas une politique de fiscalisation, mais plutôt une politique d´accompagnement

programmatique et progressive des petits acteurs », a-t-il insisté.

MOBILITÉ URBAINE : LE MÉTRO D´ABIDJAN ET LE BRT, DEUX PROJETS MAJEURS POUR FLUIDIFIER LE TRANSPORT ABIDJANAIS

Avec plus de 6 millions d´habitants et des embouteillages quotidiens qui font perdre des heures aux usagers, Abidjan mise sur deux grands projets structurants pour changer la donne : le métro d´Abidjan et le Bus de Transport Rapide (BRT), dont les travaux avancent à grands pas pour fluidifier le transport abidjanais. Nord-sud pour l´un, Ouest-est pour l´autre, ils formeront bientôt l´épine dorsale d´un réseau multimodal moderne pour le bien-être des populations bénéficiaires. Le chantier de la ligne 1 du métro d ´Abidjan affiche un taux d´exécution global de 66%, constaté le 11 novembre 2026 par le Premier Ministre Robert Beugré Mambé. Longue de 37,4 km, la ligne reliera Anyama et Port-Bouët, en traversant 7 communes : Anyama, Abobo, Adjamé, Plateau, Treichville, Marcory et Port-Bouët, avec 18 gares. Elle sera exploitée avec 25 à 30 trains, chacun d´une capacité de 1 300 voyageurs, pour transporter environ 540 000 passagers par jour. Les infrastructures sont avancées à 80%, les voies et systèmes à 55 %. Les essais techniques des trains à Abidjan sont prévus fin 2028, pour une mise en service commerciale en janvier 2029. Plus de 2 000 Ivoiriens travaillent sur le chantier, dont 200 ingénieurs et près de 150 jeunes filles.

RÉDUCTION DE L´INFORMALITÉ : LE PNRI S´ACTIVE À RAMENER LE TAUX DE L´EMPLOI INFORMEL DE 82,4% À 73,5% À L´HORIZON 2030

Le Programme National de Réduction de l´Informalité (PNRI) s´est fixé pour objectif de réduire le taux de l´emploi informel de 82,4% à 73,5%, soit 8,9 %, à l´horizon 2030. Cette information a été livrée par Yao Silvère Konan, directeur général de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et de l'Artisanat au ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, intervenant, ce mardi 24 novembre 2026, à Abidjan-Plateau, lors de la tribune hebdomadaire « Tout Savoir Sur », organisée par le CICG, sur le thème : « La réduction de l'informalité ». « L´objectif affiché est de ramener le taux de l´emploi informel de 82,4% à 73,5% en 2030 », a-t-il souligné, avant de rappeler que l'économie informelle représente, en 2025, environ 45% du Produit Intérieur Brut (PIB) et plus de 9,9 millions d´emplois. Poursuivant, l'intervenant précise que ce sont 1 408 216 unités de production informelle qui existent à travers toute la Côte d'Ivoire. La phase d´enrôlement se poursuit, selon lui, pour prendre en compte toutes les unités concernées. (Source : CICG)

AGENCE DE PRESSE

Economie

CÔTE D'IVOIRE : LE PNRI LANCÉ CONTRE L'ÉCONOMIE INFORMELLE

Lancé officiellement le 12 novembre 2026, le Programme National de Réduction de l'Informalité (PNRI) a été détaillé, ce mardi au Plateau, lors de la tribune hebdomadaire « Tout savoir sur » du CICG. Doté d'un budget de 71,3 milliards de FCFA sur quatre ans, ce programme entend accélérer la structuration de l'économie ivoirienne d'ici à 2030. Ce programme vise à doubler le rythme de formalisation d'ici 2030. Face à la presse, Yao Silvère Konan, directeur général de la Promotion des PME et de l'artisanat, a exposé l'ambition centrale des autorités : « Depuis 2019, l'informalité recule d'environ 1,3 % par an. Avec le PNRI, nous voulons doubler ce rythme, à 2,5 % par an ». L'objectif fixé par le gouvernement est de faire passer le taux d'emploi informel de 82,4 % à 73,5 % à l'horizon 2030, a souligné le directeur général de la promotion des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat. Pour y parvenir, l'État s'est assigné plusieurs objectifs chiffrés sur les quatre prochaines années, notamment recenser 6 millions d'acteurs dans un registre national, formaliser 170 000 unités économiques et créer ou consolider 290 000 emplois formels.

Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels

@gouvciofficiel

+225 07 87 36 36 36

101 Allô Gouvernement — Centre d'appel du Gouvernement

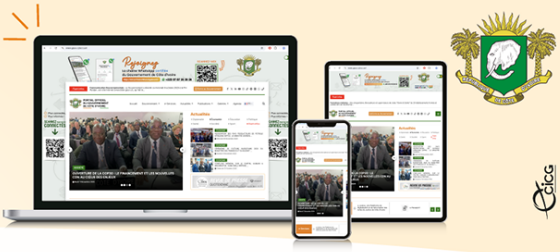


Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions des Conseils des ministres, démarches administratives, actualité nationale.



www.gouv.ci 101 Allô Gouvernement

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable